VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

UNE RESIDENCE RURALE

—AVEC—

Un très grand terrain.

UN COTTAGE SIMPLE.

No 4548 rue Nord Remparts, près du Couvent des Ursulines.

Succession de Valentine et Mme Phillipina Schmitt.

No 59,298—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger, Encanteur, bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 24 octobre 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en ce les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 12 septembre 1899, de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé, la propriété ci-après décrite à savoir :

Un joli cottage simple, avec fait ardoisé, à distance de la rue, avec une jolie barrière devant, connu comme le No 4548 rue Nord Remparts et ayant quatre chambres et cuisine, grande étable, 2 puits cuve, etc., dans la cour. Toutes les améliorations en bon état. Le terrain sur lequel sont ces améliorations est décrit comme une certaine partion de terre dans le troisième district de cette ville, faisant partie d'un morceau de terre désigné par le No 6 sur un plan par J. Commun, daté du 17 mars 1842 et déposé en l'office de L. T. Caire, ancien notaire et d'après un dessin d'arpentage d'Arthur de Armas, désigné voyer de la ville, daté du 22 octobre 1886, le dit morceau de terre commençant à une distance de 287 pieds 9 pouces de la ligne supérieure de la propriété du Couvent des Ursulines, et mesurant 142 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Nord Remparts (anciennement Love) sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 342 pieds 3 pouces 3 lignes du côté sud de la rue Nord Remparts [ou Love] du centre de la rue Bourgogne (anciennement Crapo) fermée.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur la balance s'il y en a à 1 et 2 ans, devant être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 0[0 d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, garanti par lien de vendeur et hypothèque spéciale avec toutes les clauses usuelles ; l'acquéreur assumant et payant en plus et au dessus du prix de l'attribution, les taxes pour l'année 1899 ; 10 0[0 comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur, par devant B. T. Walsh, Jr., notaire.

17 sept—17 24—oct 1 8 15 22 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Comptes Courants, Jugements, Billets à Recevoir.

Charles Hernandez vs ses Créanciers.

No 48,247—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. DANZIger, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MARDI, 26 septembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, en vertu de et en obéissance à un jugement de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 31 août 1899 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés décrites comme il suit à savoir :

Tous les billets, comptes et non hypothéqués, billets à recevoir, comptes courants et jugements abandonnés par ledit insolvable Charles Hernandez ainsi qu'il est démontré dans l'inventaire enregistré en cour.

Conditions—comptant.

N. B.—On peut se procurer la liste des sécurités devant être vendues au bureau des Encanteurs le et après le 16 septembre 1899.

10 sept—1 / 12 19 24 à date

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDE

Emplacement d'Affaires

—ET—

PROPRIETE RESIDENCE,

Coin Nord-Ouest des rues Dryades et Félicité.

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

Succession de Mme Regina Rodechtel.

No 60,068.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau 832 rue Commune—MERCREDI, le 18 octobre 1899 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent, en congé, signé le 23 août 1899 et rendu en la succession ci-dessus intitulée, les propriétés foncières ci-après décrites, à savoir :—

La propriété d'affaires et d'habitation bien située, Nos 1727 et 1729 rue Dryades, coin de la rue Félicité et No 1911 rue Félicité dans le fond, étant des bâtisses séparées, le coin occupé par un emplacement de barbier et de tailleur, et la bâtisse du fond, un logement avec hangar, cave, allée du côté et cours, décrite plus pleinement comme il suit à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bassin, Poydras et Lafayette, et désigné par les Numéro Douze sur un plan fait par Louis H. Pilie, voyer de ville daté le 24 novembre 1860 et déposé en l'étude de C. E. Fortier, ancien notaire de cette ville, comme plan No 65 du Livre de plans No Un. D'après lequel dit plan, ledit lot de terre mesure vingt-cinq pieds six pouces de face sur la rue Remparts sur quatre-vingt-cinq pieds trois pouces de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant.

Les améliorations comprennent un magasin en briques, à deux étages et maison Nos 511 et 513 rue Sud Remparts, entre Poydras et Lafayette, dans l'îlet borné par la rue Bassin, contenant magasin et grand corridor, servant d'échoppe de barbier, corridor galeries devant de côté et de derrière, et huit chambres dans la cour grande cuve, hangar, etc., cour et trottoir pavés.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages à cela appartenant ou en quelque sorte en dépendant situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet désigné par le numéro municipal 234, borné par les rues Julie, Girod Baronne et Carondelet, ledit lot désigné par le No 5 sur le rôle d'assessement et mesurant plus ou moins quarante pieds de face sur la rue Julie sur cent trente neuf pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques de deux étages, Nos 823 et 825 rue Julie entre les rues Baronne et Carondelet, dans l'îlet borné par la rue Girod, et contient grand "shoproom" devant, grands corridors, galeries de devant, de derrière et de côté et quelques onze chambres. Dans le fond du lot sont, une grande écurie et une remise avec grenier à fourrage ; dans la cour est une cuve etc ; large allée de côté pour voitures.

Conditions—Une demie ou plus comptant, la balance en un crédit en un et deux ans, ou un an à l'option de l'acquéreur, garanti par liens de vendeur et hypothèques sur les propriétés vendues, et devant être démontré par billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la vente au paiement final.

Actes de ventes devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur assumant et payant en plus et au dessus du montant de son enchère, les taxes pour 1899, et payant comptant 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Actes de ventes et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur pardevant Benjamin Ory, notaire.

Edmund J. Murphy, avocat.

24 août—24 27—sept 3 10 17 24 à date

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARMANT COTTAGE

A deux corps de logis élevé de terre, presque neuf,

1014-1016

Rue Milan, entre les rues Camp et Chestnut.

Quartier choisi, environné de tous les agréments

Loué $420 par an.

Succession de Catherine Erath.

No 57,917—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune

Mercredi, 4 octobre 1899,

à midi il sera vendu à l'enchère publique, à leur

BOURSE,

No 813 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté le 30 août 1899, pour le compte de ladite succession, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Milan, Chestnut, Berlin et Camp, étant l'îlet original No 32, maintenant No 263, mesurant 42 pieds 7 pouces de face sur la rue Milan, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, plus ou moins, lequel dit lot est composé du lot entier désigné par le No 20 et de la moitié du lot désigné par le No 21, adjoignant le lot No 20.

Les améliorations comprennent un charmant cottage à deux corps de logis élevé de terre, presque neuf, retiré de la rue, ayant jolie grille en fer, banquette et allée du côté, pavée en Schillinger, 12 chambres 2 cabinets, citerne, lieux d'aisance, hangar, etc. Loué $35 par mois.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication.

Acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire public, aux frais de l'acquéreur qui paiera également les Internal Revenue Stamps de ladite vente.

[illegible] sept—3 10 17 24—oct 1 8

VENTES A L'ENCAN.

Toppino, Seidenbach & Larose.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu de la Andrieu & Escobedo Shoe Factory, consistant en un moteur électrique automatique d'une puissance de vingt chevaux, tout neuf, et un moteur électrique d'une puissance d'à peu près quinze chevaux.

Aussi, machines à souliers, instruments à souliers, formes et teintures, chevalet à souliers, arbre de couche, courroie, poulie, etc

Paul Desmarice vs Andrieu & Escobede Shoe Manufactory.—No 60,074—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR TOPPINO, SEIDENBACH & LAROSE, Encanteurs— MERCREDI, le 27 septembre, à midi, à la fabrique, encoignure des rues Orléans et Robertson il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 14 septembre 1887 de l'Hon. juge John St Paul, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les articles ci-dessus décrits Conditions—Comptant sur les lieux.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

16 sep—16 20 24 27

Strouback & Stern.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE Mme MARY ANN GILDING.

No 59,829—Division D— Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Propriété de Choix dans le Premier District.

La Splendide Propriété Commerciale Nos 511 et 513 rue S. Remparts, entre les rues Poydras et Lafayette, ilet Bassin, et

L'Etablissement d'Entrepreneur de Pompes Funèbres, Nos 823 et 825 rue Julie, entre les rues Baronne et Carondelet.

PAR STROUDBACK & STERN— Léonard L. Stern, Encanteur—Bureau No 821 rue Gravier — Le JEUDI, 28 septembre 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 21 août 1899, de l'Honorable juge Fred. D. King, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° Un certain lot de terre situé, étant et entre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bassin, Poydras et Lafayette, et désigné par le Numéro Douze sur un plan fait par Louis H. Pilie, voyer de ville daté le 24 novembre 1860 et déposé en l'étude de C. E. Fortier, ancien notaire de cette ville, comme plan No 65 du Livre de plans No Un. D'après lequel dit plan, ledit lot de terre mesure vingt-cinq pieds six pouces de face sur la rue Remparts sur quatre-vingt-cinq pieds trois pouces de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant.

Les améliorations comprennent un magasin en briques, à deux étages et maison Nos 511 et 513 rue Sud Remparts, entre Poydras et Lafayette, dans l'îlet borné par la rue Bassin, contenant magasin et grand corridor, servant d'échoppe de barbier, corridor galeries devant de côté et de derrière, et huit chambres dans la cour grande cuve, hangar, etc., cour et trottoir pavés.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages à cela appartenant ou en quelque sorte en dépendant situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet désigné par le numéro municipal 234, borné par les rues Julie, Girod Baronne et Carondelet, ledit lot désigné par le No 5 sur le rôle d'assessement et mesurant plus ou moins quarante pieds de face sur la rue Julie sur cent trente neuf pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques de deux étages, Nos 823 et 825 rue Julie entre les rues Baronne et Carondelet, dans l'îlet borné par la rue Girod, et contient grand "shoproom" devant, grands corridors, galeries de devant, de derrière et de côté et quelques onze chambres. Dans le fond du lot sont, une grande écurie et une remise avec grenier à fourrage ; dans la cour est une cuve etc ; large allée de côté pour voitures.

Conditions—Une demie ou plus comptant, la balance en un crédit en un et deux ans, ou un an à l'option de l'acquéreur, garanti par liens de vendeur et hypothèques sur les propriétés vendues, et devant être démontré par billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la vente au paiement final.

Actes de ventes devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur assumant et payant en plus et au dessus du montant de son enchère, les taxes pour 1899, et payant comptant 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Actes de ventes et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur pardevant Benjamin Ory, notaire.

Edmund J. Murphy, avocat.

24 août—24 27—sept 3 10 17 24 à date

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE ATTRAYANTE

—SUR LE—

BAYOU ST-JEAN.

Grand et Joli Terrain Adjoignant.

5 GRANDS TERRAINS

Dans le fond touchant a la Propriété ci-dessus décrite faisant face à Hagan Avenue.

Près du City Park Southern Park, Louisiana Jockey Club, Fair Grounds, avec les chars de la ligne de la rue Orléans passant devant la propriété et les chars de la ligne City Railroad à une courte distance, les Eglises, Ecoles Marché et autres agréments environnants les brises perpétuelles sur le Bayou, la salubrité très connue de sa position tout tente à la faire un Home bien désirable.

F. Larose et als vs J. A. Larose et Als.

No 28,113—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, le 11 octobre 1899, à midi il sera vendu à l'enchère publique, à leur Office et Exchange, 813 rue de la Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, en vertu d'un et conformément d'un jugement de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu et signé le 7 septembre 1899.

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre A, dans l'îlet borné par le Bayou St-John, les rues Moss, De Soto et Hagan Avenue et Bell, mesurant 60 pieds de face au Bayou St-John et la rue Moss, 242 pieds, 2 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot B 77 pieds, 8 pouces 3 lignes de largeur sur la ligne du fond le séparant des lots F et G, et une portion du lot E et 236 pieds 2 pouces 1 ligne sur la ligne la plus proche de la rue De Soto.

Les améliorations comprennent un attrayant cottage élevé de terre retiré de la rue ayant hall au centre, salons avec porte à coulisse et dépense, cabinet sur un côté du hall et 4 chambres, cabinet sur l'autre coté, grande salle à manger, gaie les sur le devant, côté et l'arrière, avec une autre bâtisse avec trois chambres et une grande chambre, lieux d'aisances, 2 citernes etc, le tout en bon état et connu sous le numéro municipal 1242 rue Moss.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et îlet que la propriété précédemment décrite et la touchant, et désigné par la lettre B, mesure 53 pieds 5 lignes de face au Bayou St John et de la rue Moss, 249 pieds 4 pouces et 7 lignes du côté le plus près de la rue Bell, 68 pieds 8 pouces et 1 ligne dans le fond le séparant des lots C et D, et une portion du lot E et 242 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot A. Les améliorations comprennent une grande bâtisse en bois

No 5 lots de terre situés dans le même district et îlet que les propriétés précédemment et secondement décrites ci-dessus, désignés par les lettres C, D, E, F et G, mesurant comme suit : Le lot C, D, E et F, chacun 32 pieds 3 pouces et 5 lignes de face à Hagan avenue, lot G, 32 pieds 8 pouces 4 lignes de face à Hagan avenue, lots C et D, chacun 29 pieds 3 pouces et 3 lignes de largeur dans le fond les séparant du lot B les lots E, F, G, chacun 29 pieds 3 pouces 1 ligne de largeur dans le fond, les divisant du lot A, sur les considérations suivantes, à savoir : le lot C 131 pieds ; 11 pouces 2 lignes sur la ligne la plus près de la rue B 114, 130 pieds 6 pouces et 6 lignes sur la ligne le divisant du lot D ; le lot D 130 pieds 6 pouces 6 lignes sur la ligne le divisant du lot C, et 129 pieds 2 pouces sur la ligne le divisant du lot E ; le lot E, 129 pieds 2 pouces sur la ligne de division du lot D, 127 pieds 9 pouces 3 lignes sur la ligne de division du lot F ; le lot F, 127 pieds 9 pouces 3 lignes sur la ligne de division du lot E et 126 pieds 4 pouces et 5 lignes sur la ligne de division du lot G, le lot G 126 pieds 4 pouces et 5 lignes sur la ligne de division du lot F et 125 pieds sur le côté le plus près de la rue DeSoto. Le tout vendu d'après le plan de D. E. Seghers daté le 28 août 1899, maintenant exposé à notre Exchange pour référence.

Termes et Conditions—La moitié ou plus, au gré de l'acquéreur, comptant, et la balance, si balance il y a, payable à un et deux ans en billets (ou coupons à la satisfaction des vendeurs) portant 8 0[0 d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement garantis par le lien et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. La propriété devra être assurée et les polices d'assurances transférées au porteur des billets, les acquéreurs assumeront les taxes de 1899 en sus du montant de leur adjudication, passeront les Internal Revenue Stamps sur les actes de vente feront un dépôt de 10 0[0 pour garantir les ventes, et toutes les clauses de sécurité.

Acte de vente pardevant Joseph Davigneaud, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Joseph Duvigneaud, avocat.

10 sept—10 17 24—oct 1 8 11

ANNONCE JUDICIAIRE

MAGASIN ET RESIDENCE EN BRIQUES.

Face au Southern Brewery, face à Trois Rues et le Canal Carondelet, près du Marché Trémé, Ecoles, Eglises, etc. Les chars de la rue Villeré passent devant la propriété.

Succession de Henry Levy.

No 59,960—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue de la Commune,

MERCREDI, 18 OCTOBRE 1899

à midi, il sera vendu à l'enchère publique à leur

OFFICE et EXCHANGE,

No 813 Rue de la Commune entre les rues Baronne et Carondelet,

En vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "C" agissant pour l'Honorable Geo. H. Théard juge de la division "E" maintenant absent en congé, daté le 28 août 1899, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les appartenances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par le canal Carondelet, Villeré, Marais et Toulouse, sur un croquis et certificat d'arpentage, signé par J. A. D'Hemécourt, député voyer, daté le 5 janvier 1868, annexé à un acte passé pardevant Abel Dreyfous, arrêtés notaire en cette ville, 21 mars 1877, d'après lequel croquis ledit lot mesure 33 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Villeré, 40 pieds 2 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond, 85 pieds 6 pouces 3 lignes de profondeur et de face au canal Carondelet, et 85 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur et de face à la rue Toulouse, le tout mesure américaine.

Les améliorations comprennent une édifice en briques à deux étages le rez-de-chaussée auquel est adopté et distribué pour le commerce en gros ou en détail, la partie supérieure ayant 4 chambres avec hall y communiquant, grande verandah, faisant face à la rue Villeré, grande et vaste terrace dans le fond, une bâtisse à deux étages en briques dans le fond indépendamment de la bâtisse principale et faisant face à la rue Toulouse et le Canal Carondelet, lieux d'aisance, cour carrelée, citerne, etc.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication.

Acte de vente pardevant Gus Legardeur, jr. notaire public, aux frais de l'acquéreur.

John G. Robin, Frank D. Chrétien, avocats.

17 sept—17 24 oct—1 8 15 18

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

910 rue Gravier.

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement d'Affaires de Choix

1736 ET 1738 AVENUE WASHINGTON,

Coin de la rue Baronne.

A Bail jusqu'au 1er Octobre 1900, au Taux de $360 par An, avec Privilège de Renouvellement de Un à Trois Ans au même Prix

Successions de Mary Glenn et Ella E. Rice, consolidées.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A—No 32,955.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE, Jas. A. Brennan, Encanteur—Bureau No 640 rue Gravier—Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 10 octobre 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en vertu de et en obéissance à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 6 septembre 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Washington, les rues Baronne, Sixième et Carondelet, désigné par la lettre A sur un plan dressé par A. De Armas, voyer, daté le 5 août 1887, annexé à un acte passé pardevant B. Orr, notaire, le 5 août 1887, d'après lequel plan, le dit lot mesure trente pieds de face sur l'avenue Washington, sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles et formant le coin de l'avenue Washington et la rue Baronne

Conditions —Un tiers ou plus comptant, la balance en un deux et trois ans en billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance, etc ; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1899, en plus et au-dessus le prix de l'adjudication, timbres du revenu, de l'intérieur aux frais de l'acquéreur, un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Actes de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 sept—9 10 17 24—oct 1 8 à dat

Jas. A. Brennan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de J. A. C. Wadsworth

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 48,526.

PAR ORDRE SIGNE LE 27 JANVIER 1899 par le juge Geo. H Théard, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 17 octobre 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, par JAS. A. BRENNAN, encanteur, la propriété ci-après décrite, dans la paroisse Morehouse, en cet Etat :

Le 1[4 S. E. du 1[4 S. O. de la section 15, le 1[4 N. E. du 1[4 N. O. de la section 22, le tout dans le comté 22 N., Range 5. E. sur les suivants.

Termes—Une moitié comptant, la balance à 12 mois de crédit, avec 8 pour cent par an d'intérêt de la date, garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, un dépôt de 20 pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente et les timbres du Revenu aux frais de l'acquéreur pardevant W. M. Gurley, notaire. Les taxes de 1899 et les timbres du Revenu devant être payés par l'acquéreur.

16 sept—16 24—Oct 1 8 15 16 17

Harry H. Hodgson.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Fournitures de Maison et Meubles, Contenus sur les lieux, No 518 rue Julie. En l'affaire de Thomas O'Connor Sr. vs James L. O'Connor et als.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Commune, le 20 septembre 1899, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 518 rue Julie, en vertu de et en obéissance à un jugement et ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division "C", rendu le 10 juillet 1899, et signé le 14 juillet 1899 dossier No 59,600 en l'affaire de Thomas O'Connor Sr, vs James L. O'Connor et als pour un division, à l'enchère publique il sera vendu : Un lot d'effets de maison, meubles, etc. D'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

9 sept—9 17 20

Académie Randolph-Macon

Dirigée par le Collège Randolph-Macon.

L'Académie la mieux installée au Sud, avec gymnase et tous les agréments d'un établissement moderne. $230 le cours annuel

E. SUNTER SMITH, Principal,

Bedford City, Va., (W. Va.)

VENTES A L'ENCAN.

W. H Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de bureau, Fournitures, Coffre-fort Etc., aussi un desk, grillage, table de coton, chaises et autres meubles de bureau d'après l'inventaire enregistré en ce bureau.

Ia re la succession de J. J. Graggard.

No 59,828—du dossier de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans. — Division —

SAMEDI le 30 septembre 1899 à 10 h. 30 A. M au No 832 rue Union entre les rues Carondelet et Baronne, conséquemment à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division —, daté et signé le 18 septembre 1899 et rendu en l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je vendrai à l'enchère publique à conditions, comptant sur les lieux, et livraison immédiate requise.

W. H. FITZPATRICK, encanteur.

Bureau No 336 rue Carondelet.

19 sept—19 24 30

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide occasion d'embellir vos maisons.

Vente par le Shérif d'un grand fonds de choix de beaux Candélabres, "Brackets", Globes et installations de gaz.

—AUSSI—

Des Armoires splendides en chene, cerisier et noyer avec Miroirs français biseautés et plaqués.

LE TOUT BIEN FINI.

Déménagée pour l'agrément de la vente au No 4121 rue Coliseé.

Lhote & Co. vs. Wm. C. Fulham.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 51,076—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après décrites LUNDI, le 25 septembre 1899, à 10 30 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Sur les lieux No 4121 rue Coliseé, entre les rues Marengo et Milan

Un grand assortiment de candélabres, "brackets", globes, manteaux de cheminées, armoires etc, d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Howe, Spencer & Cocke, avocats pour le plaignant.

1 sep—13 20 24 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur dans le Cinquième District.

Connue comme les Nos 819 et 821, rue Eveline, entre les rues Chestnut et Elmire.

Eureka Homestead Society vs Frederic T. Dargin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 59,979—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 septembre 1899 à midi de la propriété ci-après décrite à savoir :

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privileges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés dans le Cinquième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 115 borné par les rues Chestnut, Elmire, Market et Eveline, lesdits lots sont désignés par les Nos 23 et 24 de l'îlet No 8 de Belleville et mesurant chacun trente pieds de faces sur la rue Eveline, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

B. McCloskey, avocat pour les plaignants.

18 août—18 25—sept 1 8 15 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur du Premier District,

Connue comme No 420 rue Howard.

Entre les rues Gravier et Perdido.

Thomas M. Madden vs Eugène Reilley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 59,987—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 21 septembre 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilège servitudes et dépendances, à cela appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Liberte, Howard, Gravier et Perdido, désigné comme lot No dix huit et mesurant vingt-huit pieds dix pouces de face sur la rue Howard sur cent six pieds sept pouces de profondeur, entre lignes parallèles, mesure anglaise, le tout accordant avec un plan dessiné par Joseph Pilie, voyer daté le 12 mai 1837.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Frank Zengel, avocat pour le plaignant.

18 août — 18 25—sept 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée dans le Deuxième District.

Portant les Nos municipaux 917 et 919 rue Bourgogne, entre les rues Domaine et St-Philippe.

Robert Upshur vs Veuve Raymond Moustier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,752—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 5 octobre 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Domaine, St Philippe et Remparts, lequel dit lot de terre mesure en mesure française à peu près 41 pieds de face sur la rue Bourgogne sur 93 pieds 6 pouces de profondeur et après cette première profondeur, une seconde profondeur de 10 pieds 10 pouces, sur une largeur de 52 pieds du lot appartenant ou ayant appartenu à M Jacob.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Jérome Meunier, avocat pour le plaignant.

1er sept—1 8 15 22 29—oct 5

PAR LE CONSTABLE.

—:o:—

Louis Luderbach vs Mme Louise D. Cassard et époux, Etienne A. Cassard. — Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans—No 38,622—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans agissant pour l'Hon W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, absent en congé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le VENDREDI, 29 septembre 1899, à onze heures A. M., à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, de la propriété ci-après décrite, à savoir : Premièrement—Tous les droits, titres, possession et intérêt de Etienne A. Cassard dans et à la propriété ci-après décrite à savoir : Une certaine portion de terre, dans l'îlet No 77 borné par les rues Bourbon, Dauphine, St Philippe et Ursulines et mesurant 58 pieds 5 pouces 6 lignes sur la rue Bourbon, sur 100 pieds entre lignes parallèles et faisant face à la rue St Philippe. La même étant 1[7 (un septième) de la nue propriété dans cette affaire sujette à l'usufruit de Gabriele Lancelot, veuve d'Adrien Cassard, ainsi que la même et plus amplement décrite dans les archives de la succession d'Adrien Cassard, No 44,130 du dossier de l'Honorable Cour Civile de District. Deuxièmement—Tous les droits, titres, intérêts et possession de Mme Louise D. Cassard, femme d'Etienne A. Cassard son époux, dans et à une hypothèque générale contre Etienne A. Cassard, montant à la somme de $3,885.00 sujette, premièrement, à un crédit de $45.00 en date du 29 mai 1897, et, deuxièmement, à un crédit de $250.00 en date du 4 juin 1897, sujet à, reposant sur, portant contre, frappant et affectant ladite propriété décrite ci-dessus d'après un acte ou affidav